RAPPORT ANNUEL 2025





MRC d'Antoine-Labelle

Table des matières

- LE MOT DU PRÉFET ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL 3
- LES MAIRES 4
- LE TERRITOIRE 6
- L'ORGANISATION DE LA MRC D'ANTOINE-LABELLE 7
- LE BUDGET 8
- LES RECONNAISSANCES 9
- LES RÉALISATIONS 10
- LES ÉQUIPES DE TRAVAIL 26
- LE CONSEIL ET LES COMITÉS 28

Mot du préfet & du directeur général

Chères citoyennes, chers citoyens,
Chers partenaires et membres de nos équipes,

En 2025, la MRC d'Antoine-Labelle a poursuivi avec constance sa mission de service public : soutenir un développement harmonieux, durable et proche des réalités de notre territoire. Notre année a été jalonnée de collaborations solides entre les élus, l'administration et nos nombreux partenaires, avec une même ambition : améliorer concrètement la qualité de vie dans chacune de nos communautés.

À l'échelle du territoire, nous avons maintenu le cap sur des chantiers clés : culture et patrimoine, gestion de l'eau, adaptation aux changements climatiques, aménagement forestier et agricole, sécurité civile et incendie, cour municipale, évaluation foncière, promotion touristique et attractivité, soutien aux entreprises, parcs et mobilité durable, parcs régionaux, parc linéaire le P'tit Train du Nord et mobilité durable. Ces interventions ont guidé nos décisions, nos investissements et nos partenariats au fil de l'année.

Nous tenons à saluer l'engagement des équipes de la MRC et des municipalités, ainsi que la participation des citoyennes et citoyens aux démarches publiques. Ensemble, nous avons consolidé des projets structurants et préparé le terrain pour 2026, afin de continuer à moderniser nos pratiques, renforcer la transparence et l'accessibilité de nos mandats.

Merci aux membres du conseil de la MRC, aux partenaires institutionnels et économiques, et à l'ensemble du personnel pour la qualité du travail accompli. Votre rigueur et votre sens du service sont le moteur de notre réussite collective.



Daniel Bourdon,
Préfet et maire
de la Ville de Mont-Laurier



Frédéric Houle
Directeur général

Les maires



Ferme-Neuve
Diane Sirard



Lac-des-Écorces
Pierre Flamand



Mont-Laurier
Daniel Bourdon





Kiamika
Michel Dion (sortant)
Mélanie Grenier (entrante)





Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles
Luc Diotte (sortant)
Danielle Joly (entrante)



Lac-du-Cerf
Nicolas Pentassuglia



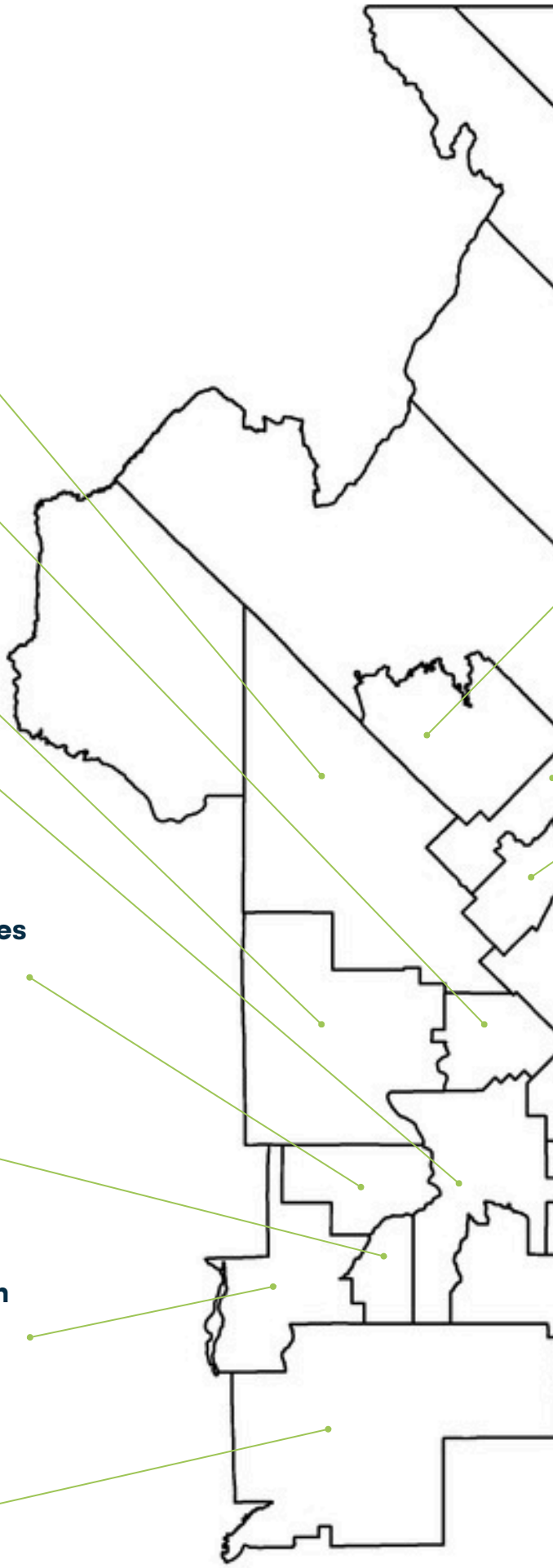


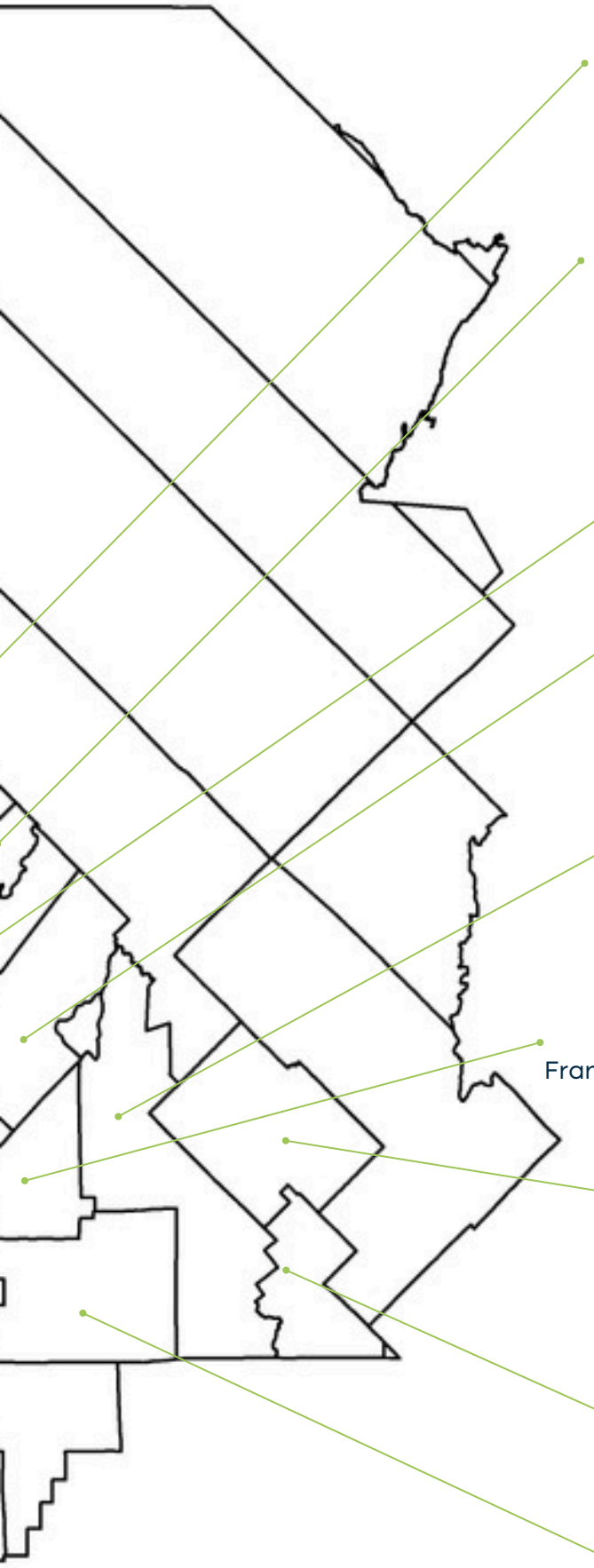
Notre-Dame-de-Pontmain
Pierre Gagné (sortant)
Annie T. Morel (entrante)





Notre-Dame-du-Laus
Yves Plouffe (sortant)
Stéphane Roy (entrant)





Sainte-Anne-du-Lac
Jocelyne Lafond (sortante)
Lise Lapointe (entrante)





Mont-Saint-Michel
André Trudel (sortant)
Pascal Bissonnette (entrant)





Lac-Saint-Paul
Colette Quevillon



Chute-Saint-Philippe
Normand Saint-Amour



Rivière-Rouge
Denis Lacasse (sortant)
Gilbert Therrien (entrant)





Lac-Saguay
Michel Chouinard (sortant)
Francine Asselin-Bélisle (entrante)





L'Ascension
Jacques Allard



La Macaza
Yves Bélanger (sortant)
Simon Laplante (entrant)

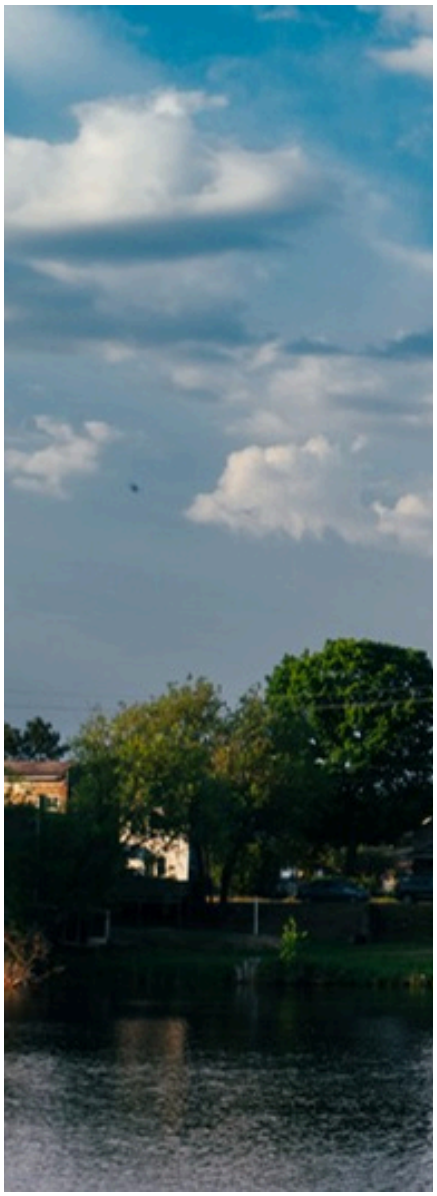




Nominingue
Francine Létourneau



Le territoire





- À 240 km au nord-ouest de Montréal
- Un vaste territoire des Laurentides
- 16 296 km²
- Plus de 4 500 lacs et rivières à explorer

- Seuls 38 % du territoire est municipalisé
- 62 % sont occupés par de vastes forêts
- 17 municipalités et villes
- Plus de 37 000 citoyens

L'organisation de la MRC d'Antoine-Labelle

Mission

La MRC d'Antoine-Labelle planifie, aménage et coordonne l'organisation du territoire afin d'améliorer les conditions générales de vie de la population. Par une utilisation judicieuse de ses ressources naturelles et matérielles, elle :

- Exerce des compétences telles que conférées;
- Planifie et coordonne le développement régional;
- Permet la prestation de services de proximité pour ses citoyens;
- Facilite la mise en commun de services au profit des municipalités.

Vision

La MRC d'Antoine-Labelle planifie et innove en aménageant et en développant un vaste territoire. Leader, elle rassemble les forces vives et les communautés pour organiser la présence harmonieuse de tous ses occupants, actuels et futurs.

Valeurs

Collaboration : Nous valorisons le travail d'équipe, l'échange de points de vue ainsi que la concertation avec les citoyens, les municipalités et les partenaires.

Expertise : Engagés à maintenir un haut niveau de compétences et de professionnalisme, nous misons sur la formation continue et le recrutement de candidats aux expertises complémentaires à celles de la solide équipe en place.

Dynamisme : En déployant ardeur et énergie pour développer des projets porteurs, nous contribuons à la vivacité de la MRC et de son territoire.

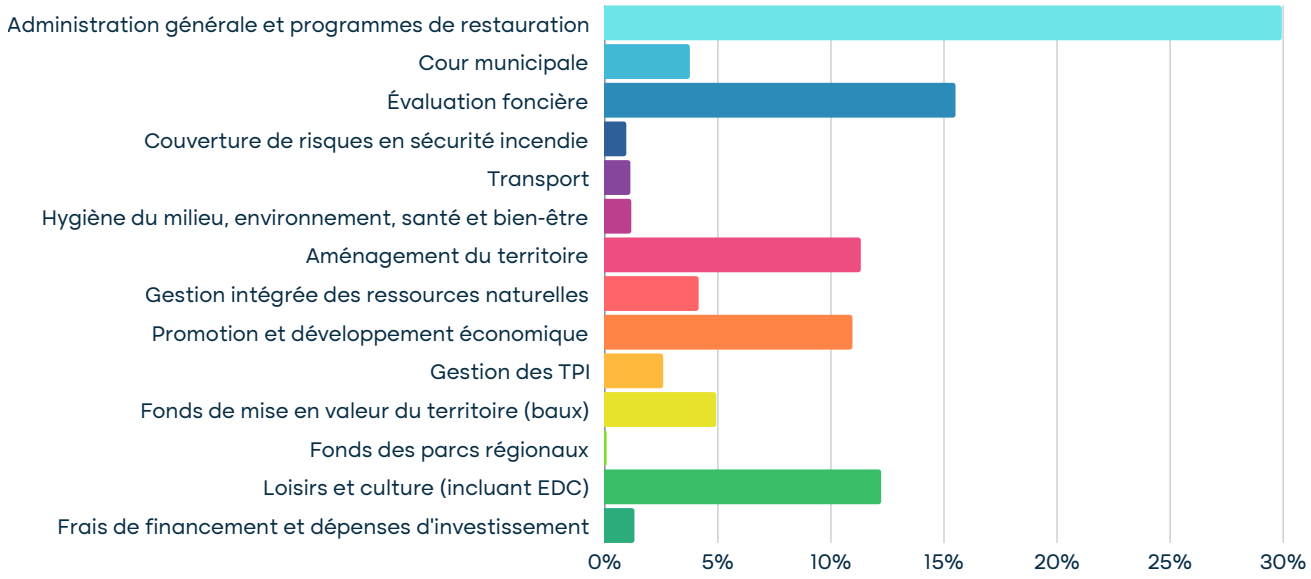
Intégrité : Nous faisons preuve de rigueur, d'équité et d'honnêteté. Nous prenons des décisions de façon intègre et consciencieuse.

Respect : Nous entretenons des échanges respectueux, courtois et demeurons à l'écoute. Nous offrons un attentif service à la clientèle, orienté vers les besoins des citoyens.

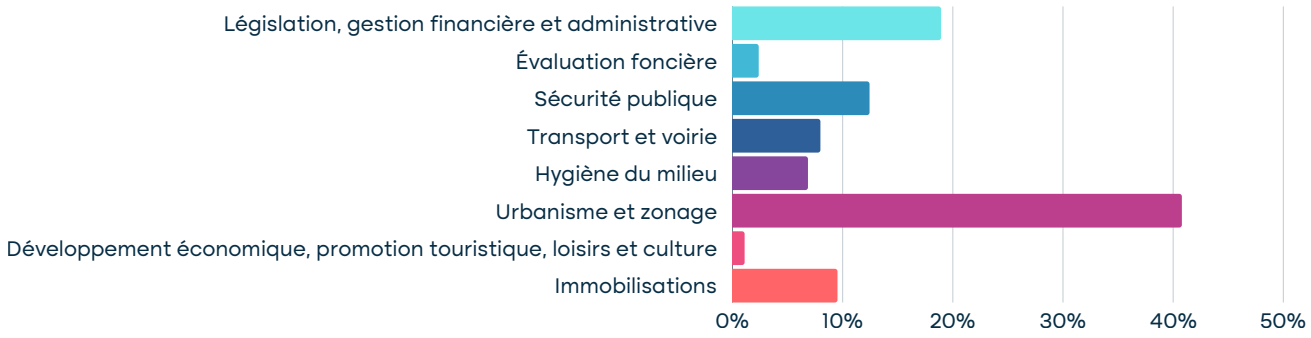


Le budget

Le budget 2025 de la MRC totalisait une somme de 12 526 638 $, dont 8 618 671 $ étaient financés par différents revenus locatifs, services rendus et programmes gouvernementaux et 3 907 967 $ correspondaient aux quotes-parts des municipalités. Le budget 2025 représentait une diminution de 8,2% comparativement à l'enveloppe 2024. Le graphique suivant présente la répartition des dépenses 2025.



Le budget 2025 pour les territoires non organisés (TNO) représentait une somme de 1 178 387 $, comparativement à 1 139 465 $ en 2024, ce qui représente une augmentation des dépenses de 3,42 %. Le graphique suivant démontre également la répartition des dépenses 2025.



Les reconnaissances



Au cours de l'année 2025, la MRC d'Antoine-Labelle et ses employés se sont distingués à plusieurs niveaux dans leurs activités, obtenant des reconnaissances notables pour leur engagement et leurs réalisations.

Prix Développeur de l'année 2025 de l'APDEQ

Audrey Lebel, directrice du développement économique, s'est vu décerner le Prix Développeur de l'année 2025 par l'Association des professionnels en développement économique du Québec (APDEQ). Cette distinction prestigieuse met en lumière son parcours inspirant, son leadership rassembleur et sa contribution significative au rayonnement du développement économique au Québec.

Finaliste au Prix Performance 2025 des Fonds locaux de solidarité FTQ

Parmi les 98 Fonds locaux de solidarité (FLS) actifs à travers le Québec, la MRC d'Antoine-Labelle a été nommé finaliste au Prix Performance 2025 du réseau des Fonds locaux de solidarité FTQ. Cette mention souligne l'excellence des MRC fiduciaires du Fonds local de solidarité qui se sont démarquées au cours des cinq dernières années par leur dynamisme, leur rigueur et la qualité de leur soutien aux entreprises de leur territoire.

Finaliste au prix Aménagement des Prix Les Arts et la Ville 2025

La MRC d'Antoine-Labelle a été finaliste dans la catégorie Aménagement des prix Les Arts et la Ville 2025 pour le projet Faire le vide réalisé avec le Parc régional du Poisson Blanc. Ce prix récompense un projet d'aménagement culturel remarquable qui contribue au développement, à la vitalité et à la qualité de vie d'une communauté.

Finaliste au prix Sensibilisation des prix Action Patrimoine 2025

La MRC d'Antoine-Labelle a été finaliste dans la catégorie Sensibilisation des prix Action Patrimoine 2025 pour le projet de documentaire La grande histoire du P'tit Train du Nord réalisé par Jean-Nicolas Orhon. Le prix sensibilisation souligne des initiatives ayant contribué de manière significative à la sensibilisation ou à une meilleure diffusion des connaissances du patrimoine bâti et des paysages culturels.

Les réalisations







Accès à l'information et protection des renseignements personnels

En tant qu'organisation publique, la MRC est assujettie à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Ainsi, la MRC doit permettre l'accès aux documents publics et également protéger les renseignements personnels tout au long de leur cycle de vie.

- 26 demandes d'accès à l'information

Ressources humaines

Au sein de son organisation, la MRCAL jouit de l'expertise de plus de 60 employés. En 2025, la MRC d'Antoine-Labelle a franchi plusieurs étapes importantes pour renforcer son équipe et optimiser ses pratiques.

1. Union et de la MRC et du Centre local de développement (CLD);
2. Signature de la nouvelle convention collective;
3. Recrutement et accueil de 11 nouveaux employés.

Fonds régions et ruralité

Dans le cadre du Fonds régions et ruralité (FRR), le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) accorde annuellement d'importantes sommes à la MRCAL dans différents volets de son programme de soutien.

Signature et innovation

Le projet Signature innovation de la MRCAL a pour objectif la mise en place d'un parcours de mobilité durable pour le territoire. Ainsi, en 2025, la MRC a soutenu le développement de projets participant à une connectivité structurante par un appel de projets.

- 15 projets soutenus
- 690 281 $ octroyés

Vitalisation

Cet axe encourage la mobilisation des élus et des administrations municipales à faire face aux défis de la vitalisation, à favoriser la collaboration entre l'appareil gouvernemental régional, les MRC et les municipalités locales, à appuyer la réalisation de démarches et d'initiatives de vitalisation et à améliorer les services ou les équipements pour la population par la réalisation de projets portant sur les plans économique, social, touristique ou culturel. En 2025 :

- 11 projets soutenus
- 822 628 $ octroyés
- 3 projets inaugurés

Cour municipale

La cour municipale de la MRC d'Antoine-Labelle assume la gestion des constats en matière pénale en ce qui concerne les infractions aux différents règlements municipaux (urbanisme, sécurité, paix et bon ordre, stationnement et circulation, etc.). La cour municipale a également compétence quant aux constats émis sur les chemins municipaux par la Sûreté du Québec (SQ) en application à certaines lois québécoises, tels que le Code de la sécurité routière, la Loi sur les véhicules hors routes et la Loi sur les propriétaires, les exploitants et les conducteurs de véhicules lourds. Elle gère également les constats d'infraction émis par la SQ sur les routes numérotées traversant le territoire des municipalités participantes. De plus, elle a également compétence relativement aux dossiers en matière civile concernant les recours intentés en vertu d'un règlement, d'une résolution ou d'une ordonnance de la municipalité pour le recouvrement de sommes d'argent relatives aux taxes, licences, tarifs, droits, compensations ou permis.



- 36 séances de la cour municipale
- 1 883 causes contestées ou par défaut
- 3 901 constats d'infraction émis 2025

En comparaison à l'année 2024, la cour municipale de la MRC d'Antoine-Labelle a connu une hausse de 31.1 % des constats d'infraction émis en 2025.

Vente pour défaut de paiement de taxes

En vertu du Code municipal du Québec, la MRC d'Antoine-Labelle procède à la vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes pour les municipalités situées sur son territoire, à l'exception de la Ville de Mont-Laurier. En 2025, cette vente s'est tenue le 8 mai.

- 31 dossiers inscrits
- 13 propriétés vendues

Programmes d'aide à l'amélioration de l'habitat

En vertu de la Loi sur la Société d'habitation du Québec, la MRC d'Antoine-Labelle a conclu une entente avec la Société d'habitation du Québec (SHQ) visant l'administration des programmes RénoRégion (PRR) et d'adaptation de domicile (PAD) qui répondent aux besoins en habitation sur le territoire.

	2025-2026 (prévisions)	
Programmes	Montants	Dossiers
PRR	779 096 $	34
PAD	196 056 $	4

Internet haute vitesse

Le projet Brancher Antoine-Labelle a pour objectif de fournir à plus de 19 000 foyers et commerces une connexion Internet haute vitesse, ce qui représente près de 99 % des immeubles admissibles n'ayant pas déjà cet accès. Brancher Antoine-Labelle est rendu possible grâce au financement de 38 M$ des gouvernements fédéral et provincial et d'un règlement d'emprunt de près de 25 M$ remboursable collectivement.

- 1 190 demandes de permis déposées
- 1 188 permis obtenus
- 1 982 kilomètres de fibres optiques déployées
- 19 113 foyers touchés par le réseau
- 12 173 abonnés aux services de la CTAL

Culture et patrimoine

Le mandat de la MRCAL en développement culturel consiste à travailler en partenariat avec le milieu culturel et les municipalités afin de mettre en œuvre le plan d'action élaboré dans le cadre de l'Entente de développement culturel (EDC) avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC). Cette entente permet de maximiser et de diversifier l'offre culturelle sur le territoire tout en respectant les objectifs et orientations déterminés dans la Politique culturelle et patrimoniale.

En matière de patrimoine, la MRCAL vise à préserver et restaurer son patrimoine immobilier en contribuant financièrement par le biais du Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier. Elle cherche aussi à sensibiliser et à éduquer la population sur les diverses formes du patrimoine par une variété d'actions.

Entente de développement culturel

Renouvellement de l'Entente de développement culturel triennal 2025-2028 à la hauteur de 375 000 $, dont 225 000 $ du ministère de la Culture et des Communications et 150 000 $ de la MRC d'Antoine-Labelle.

Réalisations et initiatives

- Brochure Démystifier le patrimoine
- Balado Mémoire familiale
- Exposition en plein air Le Petit train du Nord
- Cabaret Accent Queer
- Poly en lumière
- Cinéma en plein air Desjardins dans la Rouge
- Projet de médiation culturel Autour du Collège Manitou
- Bouquet de paysages
- La trilogie des couleurs primaires en tricot de laine

Politique de soutien aux organismes culturels

- 8e appel de projets
- 6 projets soutenus
- 20 000 $ octroyés

Stratégie jeunesse

Le comité jeunesse AD_Vision est constitué de citoyens âgés entre 15 à 35 ans qui représentent les jeunes de chacune des 17 municipalités du territoire. Le comité a pour mandat d'établir un plan d'action annuel ciblant les priorités et mettre sur pied des projets et des événements par et pour les jeunes. Le comité jeunesse est la voix des jeunes de notre région auprès des élus de la MRCAL. En 2025, le comité comptait 14 sièges occupés et 3 sièges vacants.

- 8 rencontres
- 1 plan d'actions
- 9 projets soutenus
- 30 000 $ octroyés

Réalisations et initiatives

- Campagne de sensibilisation à la politique municipale dans le cadre des élections 2025
- Lettre ouverte aux candidat.e.s des élections municipales 2025

Communication

Les communications de la MRC d'Antoine-Labelle permettent à l'organisation de se positionner en tant qu'institution essentielle et innovatrice, ceci par le partage d'informations sur ses dossiers, ses projets et ses activités. Les communications favorisent également la visibilité et la notoriété de la MRC au sein de sa communauté, en plus de la faire rayonner à l'extérieur du territoire.

Relations de presse

- 36 chroniques radio
- 48 communiqués de presse
- 5 événements de presse

Réseaux sociaux

	Facebook		LinkedIn	
Publications	158		51	
Abonnés	4 905		658	
Vues	1 026 167	65 % organique 35 % publicitaire	24 241	100 % organique
Interactions	8 355		401	

Site Internet

Utilisateurs	Nombre de vues	Nombre d'événements
52 263	293 794	564 246

Attractivité et tourisme

La MRC d'Antoine-Labelle agit pour valoriser son territoire et renforcer son image afin d'attirer des touristes, mais également des travailleurs et des entreprises. Elle mise sur ses atouts naturels, culturels et patrimoniaux pour consolider l'attractivité résidentielle et touristique, améliorer l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants, et soutenir la vitalité économique.

Réseaux sociaux

	Facebook		Instagram	
Publications	129		107	
Stories	7		98	
Abonnés	7 018		1 605	
Vues	1 747 275	73 % organique	119 505	65 % organique
		27 % publicitaire		35 % publicitaire
Interactions	17 833		1 752	

Campagnes

Titres	Publications	Reels
Étincelles locales	20	-
Pêche	24	10
Nouveauté régionales	7	-
Hiver	40	-
L'espace Pour	1	1
Plage	1	1

Événements feux rassembleur

Événements réalisés en collaboration avec le comité jeunesse AD_Vision dans le cadre de son plan d'action 2025.

Municipalités	Événements	Intérêts à l'événement Facebook	Portée publicitaire Facebook	Nombre de participants
Sainte-Anne-du-Lac	La Nuit Blanche de l'Escouade Active	99 intérêts	3 470	75 personnes
L'Ascension	Descent de canot annuelle de la rivière Rouge	176 intérêts	-	40 personnes
Mont-Laurier	Racines estivales	262 intérêts	6 203	250 personnes
Lac-Saguay	FARADOR	44 intérêts	-	50 personnes

Sécurité civile et incendie

En matière de sécurité civile, La MRC d'Antoine-Labelle agit à titre de municipalité locale pour les territoires non organisés. Ainsi, l'organisation doit assurer la sécurité des occupants et utilisateurs de ces territoires en cas de sinistres, tels que des feux de forêt, des ruptures de chemins, inondations, etc.

De plus, la Loi sur la sécurité incendie impose aux MRC la responsabilité d'élaborer un schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCRSI) afin de mieux encadrer et d'améliorer la prévention, l'intervention et la planification en matière de sécurité incendie sur leur territoire de compétences.

Réalisations et initiatives

- 29 visites de prévention en TNO
- 12 présentations de prévention incendie dans les classes de 5e secondaire
- 2 chroniques radio de sensibilisation
- 18 pompiers formés GPS pour les sauvetages d'urgence en milieux isolés
- 25 publicités radio de conseils de prévention incendie
- 6 publications Facebook de prévention incendie
- 1 concours Gagnez votre trousse 72h
- 1 exercice CITAM – système d'alertes de masse





Planification du territoire

Le service de l'aménagement du territoire a pour mission d'assurer une mise en valeur du territoire de la MRCAL par un aménagement et un développement cohérent et réfléchit afin d'en faire un milieu sain, attractif et stimulant dans le respect de nos grandes orientations d'aménagement. À cet effet, il met en place les outils nécessaires et accompagne les municipalités, citoyens et acteurs du milieu dans la réalisation de ce projet collectif en harmonie avec les principes et les valeurs d'une société ancrée dans le développement durable.

Schéma d'aménagement et de développement

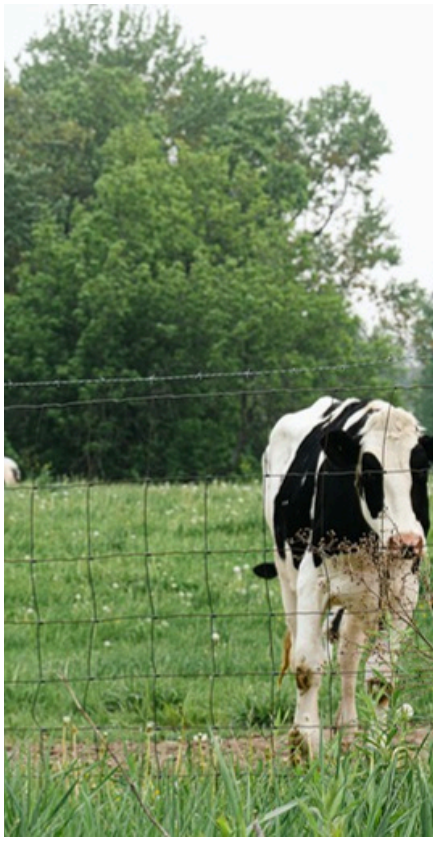
Le Schéma d'aménagement et de développement (SAD) consiste en un document de planification qui établit les lignes directrices de l'organisation physique du territoire d'une MRC. Au cours de la dernière année :

- 4 planifications de la MRC arrimées avec le schéma
- 1 portrait territorial réalisé avec l'Observatoire de Développement de l'Outaouais
- 207 918 $ obtenu du MAMH dans le cadre du Plan de mise en œuvre de la Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire
- 8 projets soumis dans le cadre de l'appel à projets d'aires protégées du MELCCFP en TPI
- 25.5 km^2 d'aires protégées soumis



Urbanisme

- 59 analyses de conformité de règlements
- 20 dérogations mineures
- 32 avis de consultation
- 9 mandats de travaux concernant une municipalité
- 26 mandats de travaux concernant un règlement





Agriculture

Par le biais de son Plan de développement de la zone agricole (PDZA), la MRC met en valeur les activités et le potentiel de la zone agricole tout en favorisant un développement responsable et durable sur le territoire.

Réalisations et initiatives

- Implantation du projet École-O-Champ
 - 3 écoles participantes
 - 156 élèves participants
 - Déploiement de la démarche Plus d'ici dans nos cafétérias
- 139 668 $ obtenus du MAPAQ via le programme de développement territorial et sectoriel
 - 1 portrait diagnostic
 - 1 site Web
 - 1 forum
 - 89 participants
- Organisation de l'événement Cultiver l'avenir
 - 40 participants, dont 21 producteurs et transformateurs
- Participation au projet ALUS
 - 5 fermes adhérentes
- Coordination d'un atelier et de l'implantation de végétaux en bande riveraine
 - 1 135 végétaux implantés

Occupation du territoire

Territoires non organisés

En vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la MRC agit au même titre qu'une municipalité locale dans les territoires non municipalisés.

- 122 permis émis
- 85 visites d'inspection pour fins d'évaluation
- 89 permis inspectés
- 32 avis d'infraction, dont 7 constats
- 26 revisites d'avis d'infraction 2024
- 8 occupants sans droit
- 13 maintiens d'inventaire d'états des ponts
- 3 localisations de baux de villégiature

Terres publiques intramunicipales

Le 26 mai 2000, la MRCAL se voyait confier, par le gouvernement du Québec, la gestion foncière et forestière des terres publiques intramunicipales (TPI) sur son territoire.

- 1 ponceau d'envergure remplacé
- 1 agrandissement de bail communautaire
- 1 permis de relocalisation d'un sentier de motoneige
- 2 occupants sans droit évincés
- 1 dossier d'infraction pour chemin non autorisé

Acériculture

Comme responsable des terres publiques intramunicipales détenant un excellent potentiel acéricole, la MRC a mis en place plusieurs facilitants, afin de soutenir les projets acéricoles.

- 2 exploitations agrandies
- 2 nouvelles entreprises
- 5 secteurs en planification de développement
- 809 hectares sous permis d'exploitation
- 13 exploitants
- 148 774 entailles
- 98 061 $ de revenu de location

Forêt privée

En vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la MRC agit au même titre qu'une municipalité locale dans les territoires non municipalisés.

- 71 certificats relatifs à l'abattage d'arbre émis
- 2 constats d'infraction
- 15 plaintes traitées
- 80 visites terrain
- 9 travaux correcteurs

Baux de villégiature et sablières-gravières

La MRC est responsable de la gestion foncière des baux de villégiature et de la gestion du sable et du gravier (carrières-sablières) situés sur les terres publiques.

- 771 baux sous la gestion de la MRC
- 5 baux non exclusifs actifs
- 41 baux exclusifs
- 34 transferts de baux
- 2 relocalisations
- 13 baux non exclusifs émis





Parc linéaire le P'tit Train du Nord

À l'égard du P'tit Train du Nord (PTDN), la MRC d'Antoine-Labelle détient plusieurs compétences sur les 88 km du parc qui se situent sur son territoire. La MRC est responsable des travaux d'entretien, en plus de voir à la réalisation des projets d'amélioration et de mise à niveau des infrastructures. La gestion des activités, la promotion et la patrouille sont, quant à elles, déléguées à la Corporation du Parc linéaire le P'tit Train du Nord

Travaux 2025

- 500 mètres de piste remis en état
- 10 km de débroussaillage
- 4 croisements analysés pour identifier les besoins en sécurité









Parcs régionaux

L'une des responsabilités de la MRC est d'assurer le suivi de la planification établie dans chacun des parcs, en plus de jouer le rôle de personnes-ressources et de lien avec les représentants gouvernementaux.

Parc régional Kiamika

- 4 nouveaux prêts-à-camper
- 32 nouveaux sites de camping
- 3 649 réservations de sites de camping
- 140 embarcations nautiques disponibles

Parc régional Poisson blanc

- 53 000 jours/visites
- 96 % d'occupation en haute saison
- 81 % d'occupation total des hébergements
- 800 enfants de groupes scolaires accueillis

Parc régional Montagne du Diable

- 7% d'augmentation des réservations
- 120 300 $ investis pour améliorer l'espace disponible pour les vélos électriques
- 103 620 $ obtenus du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dans le cadre du Programme d'aide financière pour les sentiers et les sites de pratique d'activités de plein air
- 5 841 nuitées réservées

Parc régional du Lac 31-Milles

- En collaboration à la MRC Vallée de la Gatineau, la MRC participe au processus de création de ce nouveau parc régional.

Environnement

Changements climatiques

La MRC d'Antoine-Labelle a adopté son tout premier Plan d'adaptation aux changements climatiques (PACC), en mars 2024, dans lequel est présenté un plan d'action détaillé qui vise à mettre en place des mesures d'adaptation aux changements climatiques et soutenir la transition climatique sur le territoire.

- 18 inventaires des GES (17 municipalités et 1 MRC)
- 1 inventaire des émissions de GES pour la population
- 696 320 $ obtenu dans le cadre du programme Accélérer la transition climatique – volet 2
- 6 projets financés
 1. Cartographie des risques de feux de forêt
 2. Centralisation des données et registre des aléas
 3. Plan de mise en valeur des TPI
 4. Stratégie de communication
 5. Stratégie de verdissement des périmètres urbains
 6. Planification de la programmation
- Plus de 17 000 arbres inventoriés dans les périmètres urbains

Lieux d'enfouissement en territoire isolé

La MRC coordonne, inspecte, assure la gestion et l'entretien neuf lieux d'enfouissement en territoire isolé (LETI) en territoires non organisés.

- 1 agrandissement au LETI Maison-de-Pierre
- 1 localisation d'un nouveau site pour le LETI Polonais
- 1 arpentage du LETI Laverendrye
- 86 pneus recyclés
- 147 tonnes de métal recyclé

Gestion de l'eau

Une politique relative à la gestion des cours d'eau sous juridiction de la MRC a été adoptée en novembre 2008, mettant ainsi en place le cadre d'intervention. Ainsi, une entente relative à la gestion des cours d'eau et à la réalisation de travaux encadre les services de gestion de certains travaux et d'application des règlements relatifs aux cours d'eau. En 2025, la MRC a réalisé les actions suivantes :

- 1 plan régional des milieux humides et hydriques accepté par le MELCCFP
- 1, 2 M$ octroyé par le MAMH pour un projet interMRC sur l'analyse des risques d'inondation dans le bassin versant de la rivière Rouge
- 200 000 $ octroyés par le MRNF pour un projet de mise en valeur de la tourbière Décarie
- 114 755 $ octroyé par le MELCCFP pour la réalisation de 3 projets reliés à la mise en œuvre du PRMHH, soit:
 1. Documenter les pertes historiques en milieux humides et hydriques
 2. Créer un guide d'aide à la décision pour le milieu municipal visant à améliorer la gestion du castor
 3. Élaborer une stratégie de communication quant à la mise en œuvre du PRMHH
- 6 demandes d'entretien de cours d'eau
- 14 visites terrain
- 9 municipalités accompagnées dans la gestion de cours d'eau





Gestion des ressources naturelles

Mis en place par la MRC d'Antoine-Labelle en août 2015, le service de gestion intégrée des ressources naturelles (SGIRN) assure la coordination des tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire (TLGIRT), afin de documenter les différents enjeux, reliés à l'aménagement forestier et mener les consultations publiques, à l'égard des Planifications d'aménagement forestier intégré (PAFI), pour les volets tactiques et opérationnels. Elle soutient, ensuite, la réalisation des travaux d'aménagement forestier en territoire public intramunicipal (TPI) et en forêts privées. Puis, la MRC assure également un accompagnement des initiatives favorisant les aménagements forestiers et la mise en valeur des ressources forestières.

Programme d'aménagement durable des forêts 2024-2027

Un budget de 522 748 $ a été octroyé pour l'atteinte des trois objectifs suivants :

1. Coordination des tables de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT)
2. Organisation de consultations publiques à l'égard des planifications d'aménagement forestier intégré (PAFI)
3. Coordination de l'appel de projets d'interventions ciblées

Table de gestion intégrée des ressources et du territoire

- 42 membres représentant les utilisateurs de la forêt des Laurentides
- 6 collaborateurs du MRNF
- 10 rencontres des TGIRT (4 TGIRT Nord, 4 TGIRT Sud, 2 TGIRT conjointes)

Planification forestrière

- 4 comités de travail actifs (le développement acéricole, le maintien des habitats fauniques, un réseau routier adéquat, la protection des cours d'eau)
- 11 rencontres des comités
- 1 objectif local d'aménagement (OLA) adopté et transmis au MRNF, afin d'assurer la protection des terrains et des infrastructures privées à proximité des travaux d'aménagement forestier
- 46 chantiers harmonisés grâce aux activités de la TGIRT





Interventions ciblées
L'appel de projets a été lancé en mars 2025.

- 14 projets retenus
- 325 726 $ octroyés

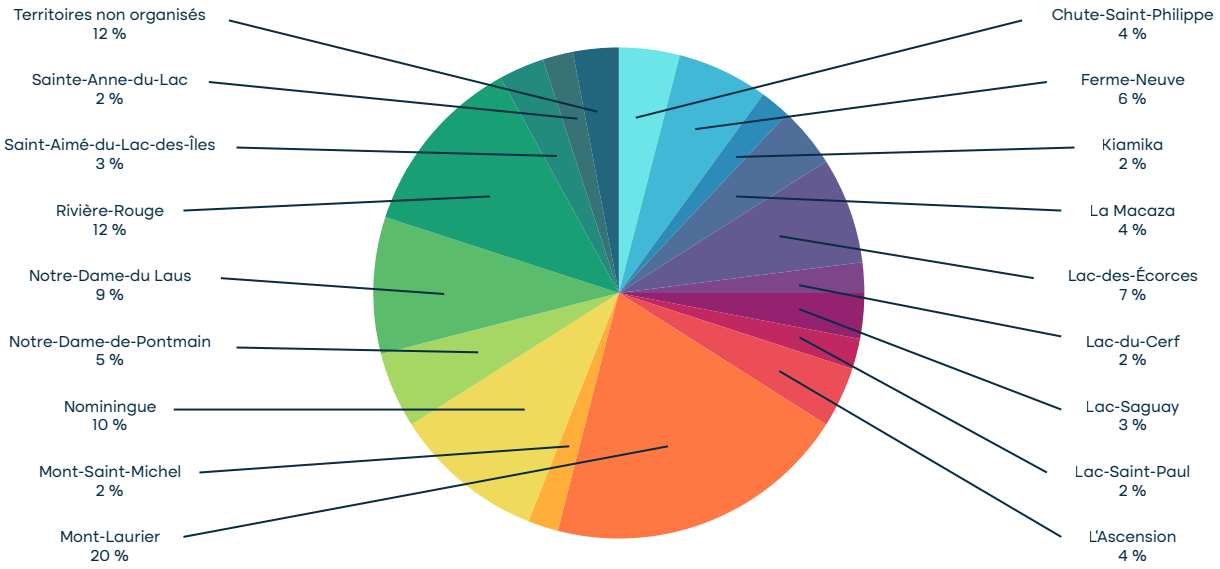
Volet	Nom du projet	Partenaire	Somme accordée
Activité visant à favoriser l'aménagement forestier et la mise en valeur de la ressource forestière	Projet Survol Benthos en milieu forestier	OBVRPNS	10 789 $
	Actualisation du balados La foresterie sur le chemin Parent	Table Forêt	7 500 $
	Projet pilote de gestion intégré en milieu forestier	OBVRPNS	24 687 $
	Acquisition de connaissances en forêt privée et publique	MRC des Laurentides	38 750 $
	Harmonisation acéricole	MRC des Laurentides	4 500 $
	Mobilisation des bois	APFLO	12 700 $
	Potentiel acéricole en TPI	MRC des Pays-d'en-Haut	36 250 $
	Potentiel acéricole dans la MRC d'Argenteuil	MRC d'Argenteuil	36 250 $
Aménagement forestier sur territoire forestier résiduel	Aménagement forestier sur TPI - Lachapelle	MRC d'Antoine-Labelle	88 500 $
Travaux dans les chemins multiusages	Amélioration du chemin Panorama et McCaskill	Parc régional Kiamika	10 800 $
	Amélioration de chemin multiusage acéricole	Érablière M-Dion	5 000 $
	Amélioration du chemin d'accès au Mont-Limoges	Municipalité de Lac-du-Cerf	15 000 $
Acquisition de connaissances et documentation d'enjeux liés aux préoccupations de la TGIRT	Implication des pourvoiries en aménagement forestier intégré	APL	23 000 $
	Proposition de mesures génériques pour la protection des milieux humides et hydriques	COBALI	12 000 $
		Total	**325 726 $**

Évaluation foncière

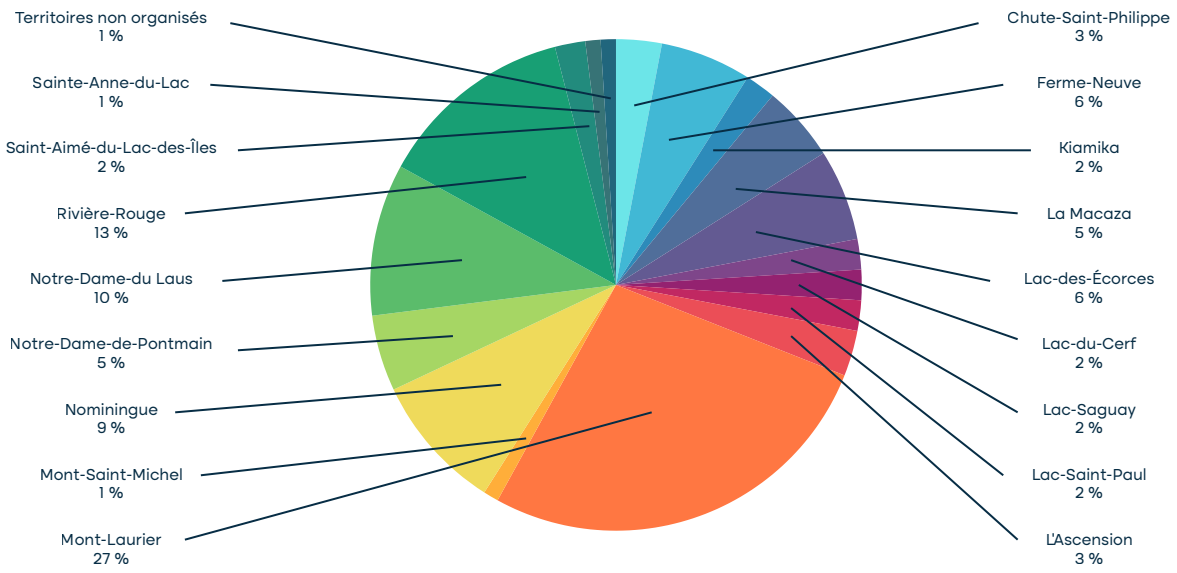
La MRC d'Antoine Labelle dispose d'un service d'évaluation foncière avec un évaluateur signataire exclusif à l'organisation. Le Service d'évaluation administre 37 561 dossiers répartis dans 17 municipalités et un vaste territoire non municipalisé.

Nombre d'unités d'évaluation en pourcentage

37 561 unités d'évaluation dans la MRCAL



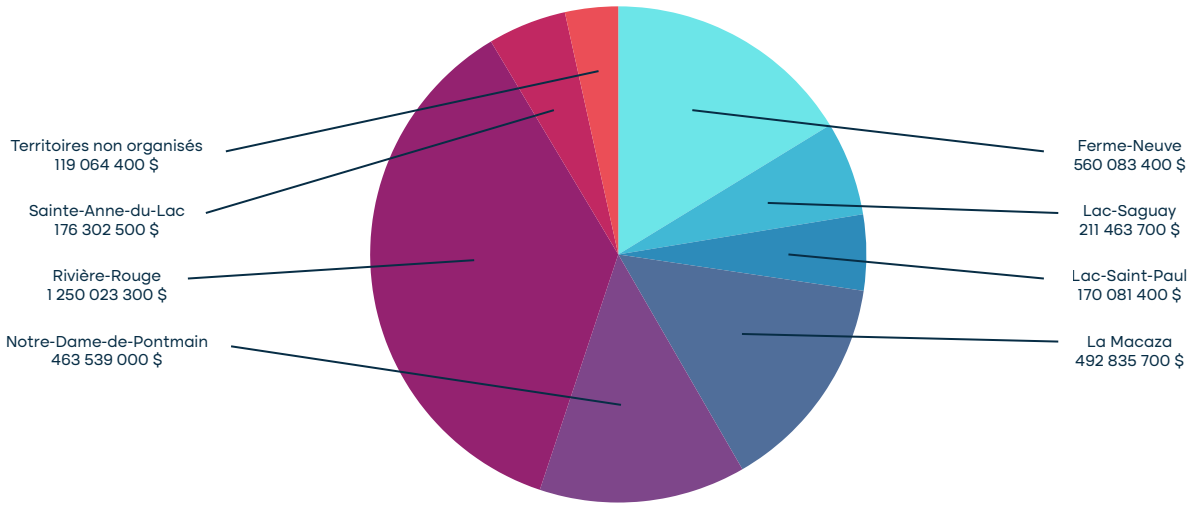
Répartition des valeurs foncières totales par municipalités



Rôle d'évaluation

En 2025, la MRC a effectué la révision de 8 rôles pour une valeur totale 3 443 393 400 $. Ce sont 13 879 unités qui ont été révisées. L'augmentation moyenne des valeurs aux rôles est de 39 %.

Valeurs foncières des rôles 2026-2027-2028









Centre local de développement

La MRC d'Antoine-Labelle a délégué ses compétences en matière de développement économique et de promotion touristique au CLD d'Antoine-Labelle. Ainsi, le CLDAL a pour mission de favoriser la prospérité de notre territoire. Dans le cadre de sa vision, le CLD désire être reconnu comme une organisation déterminante en développement économique, en optimisation des entreprises et en culture entrepreneuriale.

Le CLD veille à la gestion de deux programmes d'investissement qui permettent de soutenir la communauté d'affaires établie sur le territoire.

Fonds local d'investissement (FLI)
Ce fonds est un portefeuille de capital de risque principalement dédié à la création, la modernisation, l'expansion ou le redressement d'entreprises des secteurs manufacturier, agroalimentaire ou touristique. Il peut être offert sous forme de prêt ou de capital-actions.

Fonds local de solidarité (FLS)
Ce fonds est destiné à soutenir financièrement les entreprises en démarrage et en expansion, et ce, principalement dans le but de créer et maintenir des emplois.

Fonds	Nombre de demandes d'aide financière	Nombre de projets complétés	Somme empruntée	Taux de survie des 5 dernières années des entreprises
FLI	24	15	1 040 000 $	91 %
FLS	24	15	575 500 $	98 %

Quelques chiffres

- 362 projets d'entreprise créés
- 182 projets d'entreprise complétés
- 23 accompagnements aux projets collectifs

Recherche de subventions

- 32 demandes de projets
- 12 projets confirmés
- 625 013 $ confirmés





Les équipes de travail

Aménagement des forêts

- Claude Dionne, directeur
- Émilie Ducharme, adjointe administrative responsable des baux de villégiature
- Josiane Larose, chargée de projet en développement et concertation du milieu naturel et forestier
- Luc Couture, technicien forestier
- Simon Turcotte, technicien en foresterie et en gestion du territoire
- Sylvain Boivin, technicien en cartographie et géomatique

Cour municipale

- Émilie Thériault, technicienne juridique à titre de percepteur des amendes
- Mariane Maurice-Larente, technicienne juridique et greffière-adjointe
- Mireille Corbeil, greffière

Culture et patrimoine

- Anne-Marie Wauthy, agente de développement en patrimoine immobilier
- Dominique Gagné-Supper, agente de développement culturel et du territoire

Développement économique

- Audrey Lebel, directrice
- Charlotte St-Jean, conseillère
- Francine Thibault, adjointe à la direction
- Geneviève Bélec, conseillère
- Joelle Lafrenière, chargée de projet
- Kelly Robinette, conseillère
- Louise Meilleur, conseillère
- Manon Côté, conseillère senior

Direction générale

- Alysson Fex-Lafrance, adjointe administrative
- Ariane Piché, conseillère aux ressources humaines
- Billie Piché, responsable des communications
- Claudie Forget, adjointe administrative
- Frédéric Houle, directeur général
- Frédérike Ouellette, adjointe administrative réceptionniste
- Karine Labelle, adjointe exécutive
- Luc Diotte, chargé de projet Internet haute vitesse
- Patrick Sauvé, technicien informatique
- Yenisey Iznaga-Rodriguez, concierge

Environnement

- Anne Carrier, chargée de projet à l'environnement
- Arianne Caron-Daviault, chargée de projet à l'environnement
- Mélissa Valiquette, chargée de projet en adaptation aux changements climatiques

Évaluation foncière

- Alexandre Lozeau, directeur adjoint, É.A
- Ashley Denis, technicienne en évaluation foncière
- Benoit Legault, technicien en évaluation foncière
- Chantal Desjardins, directrice ajointe, É.A
- David Supper, technicien en évaluation foncière
- Fabrice Bélanger, technicien en évaluation foncière
- François Garceau, technicien en évaluation foncière
- Gabriel Champagne, technicien en évaluation foncière
- Nicole Leduc, technicienne en évaluation foncière
- Philippe Tourangeau, technicien en évaluation foncière
- Roger Diotte, technicien en évaluation foncière
- Roger Quévillon, technicien en évaluation foncière
- Yannick Maurais, technicien en évaluation foncière

Planification et aménagement du territoire

- Amélie Guérin, directrice adjointe
- Annabelle Pilotte, technicienne en urbanisme
- Charles Chevrier-Dion, technicien en cartographie et géomatique
- Christian Boivin, inspecteur adjoint des bâtiments en TNO
- Gaëlle Agliata, coordonnatrice régionale en sécurité incendie
- Jeffrey Bélisle, technicien en aménagement du territoire en TNO
- Jocelyn Campeau, directeur
- Julie Grégoire, adjointe administrative
- Léo Lamarche-Chantraine, aménagiste régional
- Léonie Brosseau, chargée de projet aux infrastructures et à la mobilité durable
- Nadia Brousseau, chargée de projet en développement agroalimentaire

Services financiers

- Caroline Richer, directrice
- Lise Richard, technicienne comptable
- Marilyne Bolduc, technicienne administrative
- Stéphanie Cormier, technicienne comptable
- Valérie Durocher, coordonnatrice aux services financiers

Services juridiques et du greffe

- Amélie Champagne, adjointe administrative des services juridiques, du greffe et de l'approvisionnement
- Catherine Gagné-Supper, archiviste
- Mélie Lauzon, directrice

Tourisme et attractivité

- Myriam Perrier, coordonnatrice marketing
- Sarah-Maude Meilleur, agente de promotion territoriale
- Steve Harrison, conseiller touristique







Le conseil & les comités



Le conseil de la MRC

Il est composé des maires et mairesses des 17 municipalités du territoire. En 2025 :

- 10 séances ordinaires
- 371 résolutions adoptées

Le comité administratif

Afin de faciliter la gestion administrative de la MRC, le conseil de la MRC a institué le comité administratif, organe décisionnel constitutif élu aux deux ans, qui est composé de six élus :

Avant les élections du 2 novembre 2025

- Daniel Bourdon, maire de la Ville de Mont-Laurier et préfet
- Yves Bélanger, maire de La Macaza et préfet suppléant
- Denis Lacasse, maire de la Ville de Rivière-Rouge
- Pierre Flamand, maire de Lac-des-Écorces
- Colette Quevillon, mairesse de Lac-Saint-Paul
- Pierre Gagné, maire de Notre-Dame-de-Pontmain

Après les élections du 2 novembre 2025

- Daniel Bourdon, maire de la Ville de Mont-Laurier et préfet
- Francine Létourneau, mairesse de Nominingue et préfète suppléante
- Gilbert Therrien, maire de la Ville de Rivière-Rouge
- Pierre Flamand, maire de Lac-des-Écorces
- Colette Quevillon, mairesse de Lac-Saint-Paul
- Stéphane Roy, maire de Notre-Dame-du-Laus

En 2025 :

- 12 séances ordinaires
- 1 séance extraordinaire
- 262 résolutions adoptées

Comités créés en vertu d'une loi ou d'une entente

- Commission d'aménagement
- Comité consultatif agricole
- Comité de vigilance de la RIDL
- Comité de vigilance de la CER
- Comité sécurité publique
- Comité vitalisation
- Table de gestion intégrée des ressources - Nord
- Table de gestion intégrée des ressources - Sud
- Comité multiressource des territoires publics intramunicipaux
- Comité régional du patrimoine immobilier
- Comité directeur du Fonds régions et ruralité – Projet signature innovation
- Comité d'attribution du Fonds régions et ruralité – Vitalisation (2025-2028)
- Comité de démolition des TNO

Comités créés par la MRC

- Comité culturel
- Comité intermunicipal de la cour municipale
- Comité régional en sécurité civile et incendie
- Comité RH

Comités externes à la MRC

La MRCAL est également présente au sein de plusieurs organisations dont :

- Agence régionale de mise en valeur des forêts privées des Laurentides
- CLD d'Antoine-Labelle
- Comité consultatif régional - Ministère de la Famille | Services de garde éducatifs à l'enfance
- Comité de suivi de l'entente de collaboration entre les organismes offrant des services aux personnes vivant avec un trouble d'accumulation et d'encombrement
- Conseil de la culture des Laurentides
- Conseil des préfets et élus de la région des Laurentides
- Coopérative de télécommunication d'Antoine-Labelle
- Corporation Parc linéaire le P'tit Train du Nord
- Organismes de bassins versants
- Parcs régionaux
- Transport collectif et adapté d'Antoine-Labelle

** Liste non exhaustive.*

Le rôle des comités est d'appuyer le conseil dans la prise de décisions. Les comités soumettent des recommandations dans leur champ d'expertise respectif aux membres du conseil de la MRC pour alimenter adéquatement les réflexions et les décisions.

